JUIN 2022





ÉCOLE DES PONTS PARISTECH Procédures d'inscription et réinscription pédagogique & administrative en doctorat



CONTEXTE

Depuis la rentrée académique 2020/2021, l'École nationale des ponts et chaussées délivre de nouveau le diplôme national de doctorat

A ce titre, l'École gère les inscriptions et réinscriptions administratives, ainsi que la diplomation

Les inscriptions pédagogiques restent à la charge et sous la responsabilité des Écoles Doctorales (ED)

Adum est la plateforme logicielle en charge d'assurer la continuité entre les inscriptions pédagogique et administrative





L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE POUR LES 1A

- Création d'un dossier de candidature sur l'Adum (https://www.adum.fr/script/candidature/index.pl)
- Complétion des différentes rubriques et téléversement des documents et justificatifs demandés
- Les pictos face aux rubriques passeront du rouge au vert dès lors que tout aura été correctement téléversé
- Clic sur « je finalise la procédure » → une demande d'avis sera successivement envoyée par mail aux Directions de thèse, d'unité de recherche puis d'ED
- La validation par l'ED clôt l'inscription pédagogique



L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES 1A (étape 1 sur 2)

L'inscription pédagogique ayant été validée par les différentes Directions, un mail sera automatiquement envoyé à la Directrice de l'École des Ponts, pour avis.

Si cet avis est favorable, vous recevrez un message provenant de « scolarité doctorat » vous informant de l'admission. Vous serez alors invité à finaliser votre inscription administrative, en respectant les deux étapes suivantes:

- Règlement en ligne de la CVEC (https://cvec.etudiant.gouv.fr/); Lien disponible depuis votre compte Adum et dans leguel vous devrez déposer l'attestation de paiement
- Acquittement des droits de scolarité Accès depuis votre espace personnel à un formulaire prérempli de paiement par CB UNIQUEMENT. Comme pour la CVEC, un justificatif de paiement sera à déposer dans cet espace





L'INSCRIPTION AMINISTRATIVE POUR LES 1A (étape 2 sur 2)

Une fois que vous vous serez acquitté des droits de scolarité et de CVEC, une vérification des justificatifs sera effectuée par la « scolarité.doctorat » et un certificat de scolarité sera mis à disposition dans votre espace personnel

IMPORTANT!

Ce certificat mentionnera les montants des droits de scolarité (380€) et de CVEC (95€). De ce fait, il vaudra facture

→ Votre compte ADUM est maintenant activé

NOUVEAU!

Une carte étudiant 100% dématérialisée vous sera proposée. Pensez à surveiller l'arrivée d'un email **d'ISIC France** vous demandant de télécharger leur application pour y accéder.



LES RÉINSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUE & ADMINISTRATIVE

Pour les doctorants en 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année (dérogatoire)

ACTUALISATION DE VOTRE PROFIL SUR L'ADUM

- Connexion à votre espace personnel
- Saisie des nouvelles données et téléversement des documents demandés
- Clic sur le pavé « je finalise la procédure » en bas de page, pour valider la demande et déclencher la procédure

DÉCLENCHEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

- Pédagogique, avec l'envoi successif de mails aux Directions de thèse, de laboratoire et d'École Doctorale pour avis et validation
- Administrative, avec l'envoi d'un mail à la Directrice de l'École des Ponts ParisTech.
 Après validation, réception d'un mail émanant de « scolarité.doctorat » pour vous demander l'acquittement de vos droits de scolarité et de CVEC
- > Vous êtes désormais réinscrit à l'École des Ponts ParisTech

IMPORTANT!

- Mise à disposition sous quinzaine d'une carte étudiant 100% dématérialisée.
- Pensez à surveiller l'arrivée d'un mail d'ISIC France vous demandant de télécharger leur application pour y accéder et bénéficier des différents avantages et fonctionnalités qu'elle propose



SPÉCIFICITÉS CANDIDATURES SELON LES ED



• Pré-inscription en ligne sur Adum + prise de contact auprès de l'assistante administrative https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-mathematiques-et-stic-mstic/candidature-financements/admission/



Envoi d'un mail + documents justificatifs à la Direction de laboratoire ou de thèse, qui informera la Direction de l'ED. Autorisation de création du profil sur Adum. Statut lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)

https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-organisations-marches-institutions-omi/procedures/inscription-en-premiere-annee/



Candidature en ligne sur l'Adum, spontanée ou en postulant à une proposition de sujet de thèse.
 Statut lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)

https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-sciences-ingenierie-et-environnement-sie/candidature-inscription/



• Envoi d'un mail + documents justificatifs à la Direction de laboratoire ou de thèse, qui informera la Direction de l'ED. Autorisation de création du profil sur Adum. Statut définitif lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)

https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-ville-transports-et-territoires-vtt/candidature/



 Prise de contact auprès de l'assistante administrative https://ed-economie.pantheonsorbonne.fr/inscriptions

ED465